



## REVUE DE PRESSE

2012

Interventions médiatiques en 2012 d'Yves Bertoncini,

**Directeur de *Notre Europe-Institut Jacques Delors***



**Contact Presse :**

Mme Stéphanie Baz, Responsable Communication et Relations médias  
Conseillère presse de Jacques Delors, Président fondateur  
[sbaz@notre-europe.eu](mailto:sbaz@notre-europe.eu), 0033 1 44 58 97 84, 0033 6 74 04 35 92

## SOMMAIRE

### **Apparitions médiatiques en France en 2012**

- RCF- Radio Chrétienne Francophone, France, « L'euro dans tous ses états »
- France inter, France, « Les débats de la présidentielle »
- La Chaine parlementaire, France, « Les débats de la présidentielle »
- Le Monde, France, Le match Sarkozy-Merkel
- Le Monde, France, « De l'Europe des Etats à l'Europe des citoyens »
- RUE89, France, « Sortir Schengen et rétablir les postes de douane c'est possible ? »
- La Croix, France, « La France peut-elle faire cavalier seul ? »
- LA Croix, France, « Quel saut d'imagination politique accomplir pour sortir l'Europe de la crise ? »
- Le Monde, France, « Les jeux olympiques, à quand une équipe européenne ? »
- Le Monde, France, « Union européen et nationalisme : tensions dans la fédération »
- Le Monde des idées, France, « L'UE et le regain nationaliste à l'Est »
- Libération, France, « Paris et la position du motus »
- Radio judaïque, France, Perspectives pour le Conseil européen
- La Croix, France, « Les centres de réflexions européens, des experts en faveur de l'intégration
- La Croix , France, « Paris esquive la relance de l'intégration »
- France Culture - Du grain à moudre, France, Les clivages au sein de la gauche en France
- La Croix, France, « Peut-on parler d'un axe Paris-Rome ?
- LCI-L'invité de l'économie, France, interview sur le Traité budgétaire européen
- Politis, France, Débat pour ou contre le traité européen
- Fréquence protestante, France, à propos du traité budgétaire et de l'union bancaire
- La lettre de la CFDT, France, « Face à la gravité de la crise, la solidarité a été enclenchée »
- La Croix, France, Le Royaume-Uni entretient une logique d'optimisation
- Le Mou'v, radio France, « L'UE mérite-t-elle le prix Nobel de la Paix ? »
- La Croix, France, « L'Union européenne reste un exemple de réconciliation durable »

### **Apparitions médiatiques dans l'Union Européenne en 2012**

- Métro, Belgique, « Maastricht, 20 ans après »
- Il Sole 24 Ore, Italie, sur les accords de Schengen
- Capital, Bulgarie, sur le traitement de l'Europe dans les élections françaises
- RTE NEWS, Irlande, Eurozone, crise et situation en Grèce
- De Morgen, Belgique, « Hoe Hollande Europa in de Franse pas wil doen lopen »
- La gazeta, Pologne, « Dzieci kolejny szczyt UE, jak uratować strefę »

- Radio Deutsch Welle, Allemagne, « L'Europe aura besoin d'immigration »
- La libre Belgique, Belgique, « "Avancer en gardant un socle commun" dans l'UE »
- Europolitique, Belgique-Eu, Une législation européenne pour en remplacer 27
- BBC, Grande-Bretagne, L'Euroscepticisme en France
- La Razon, Espagne, « Merkel, el candado de Europa
- "Hospodarske Noviny", Slovaquie, à propos de la crise et de la Grèce
- BERTL, Belgique, Le budget européen
- La Razon, Espagne, au sujet des élections en Catalogne

### **Appartitions internationales à l'International en 2012**

- RFI, France-International, « Euro du Nord, Euro du Sud »
- France 24, France-International, « Sarkozy et Merkel »
- RFI, Allo Bruxelles, France-International, « L'idée d'un pacte de relance pour la croissance
- France 24, France-International, « Eurozone : la croissance impossible ? »
- France 24 English, France-International, « Return to recession : More growth, please”
- France 24 English, France International, Commentaire sur les élections françaises
- Bloomberg TV, France-International, « La nouvelle gouvernance européenne »
- France 24, France-International, Commentaire sur le conseil européen du 23 mai
- France 24, France international, interview JT, analyse des élections en Grèce
- Le Temps, Suisse, Position française face aux enjeux européens tels que l'union bancaire et fiscale
- France 24, France-International, interview au JT sur le Conseil européen
- Radio Canada, Canada, interview sur le conseil européen
- RFI Allo Bruxelles, France International, « L'utilité des relations bilatérales en Europe »
- RFI Carrefour de l'Europe, France International, La décision de Karsruhe
- France 24 English, France-International, Les relations UK et UE
- RFI - Carrefour de l'Europe, France international, L'Union bancaire un grand pas pour l'Europe
- RFI-Allo Bruxelles, « Le prix Nobel et après ? »

**Interventions médiatiques en France**

**2012**



Vendredi 6 janvier 2012, Yves Bertoncini a participé à l'émission "Regard sur l'événement" sur la RCF (Radio Chrétienne francophone) qui avait pour thème les 10 ans de la mise en circulation de l'euro et pour titre "L'Euro dans tous les Etats".

Yves Bertoncini a participé à ce débat autour de l'euro avec l'économiste Alain Malégarie, et Grégory Caret, directeur des études à l'UFC Que Choisir.

Le Secrétaire Général de Notre Europe a également commenté les récents propos de Jacques Delors a propos de la création de la monnaie unique.

Un geste pour la planète : l'impression de cette information est-elle vraiment nécessaire ?

## Le match Sarkozy-Hollande est suivi de près dans les capitales européennes

Le Monde | 29.02.12 | 11h37



Nicolas Sarkozy et François Hollande, au dîner du CRIF le 8 février. REUTERS/POOL

Le premier s'est dépensé sans compter pour assurer "*le retour de la France en Europe*", le second est un nouveau venu, attendu au tournant par les Européens. Le duel entre Nicolas Sarkozy et François Hollande interpelle les dirigeants des Vingt-Sept, même si rares sont ceux qui, à l'instar de la chancelière allemande, Angela Merkel, ont pris clairement parti pour le président sortant, ou choisi, comme le socialiste belge Elio Di Rupo, de soutenir son challenger.

Nicolas Sarkozy a su surfer sur les crises à répétition subies par les Vingt-Sept pour asseoir son autorité dès la présidence française de l'Union européenne, au second semestre 2008. Crise financière, médiation entre la Géorgie et la Russie, sa réactivité lui a permis d'imprimer sa marque, avant que le séisme qui ébranle depuis plus de deux ans la zone euro ne mette comme jamais à l'épreuve l'improbable tandem qu'il constitue avec la chancelière allemande. Le couple franco-allemand – la Merkozy – s'est alors imposé comme le véritable pilote de l'Union européenne, en dépit des tensions multiples suscitées entre Paris et Berlin par le sauvetage des maillons faibles de l'union budgétaire, et le reformatrage de cette dernière.

Chef de file des pays du Sud, Nicolas Sarkozy a pu pousser des idées qui lui tenaient à cœur, comme le gouvernement économique, mais c'est Angela Merkel qui en a déterminé la substance, en exportant sa "*culture de stabilité*". Dans la foulée, M. Sarkozy a cherché à limiter les transferts de souveraineté, pour placer au centre du jeu les sommets des 17 chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro, tandis que la chancelière prône désormais une véritable "*Union politique*", de type fédéral, pour surmonter la crise.

**STYLE PEU DIPLOMATIQUE**

Le style peu diplomatique et les méthodes très intergouvernementales de Nicolas Sarkozy ont cependant dérouté une bonne partie de ses homologues européens. *"Quand nous nous appelons au téléphone, nous nous racontons d'abord les méchancetés que Sarkozy a pu dire dans notre dos"*, confiait, fin 2011, un habitué du Conseil européen.

Plus fondamental, M. Sarkozy a, selon ses détracteurs, beaucoup fait pour transformer le fonctionnement des Vingt-Sept, en donnant le premier rôle aux Etats, quitte à marginaliser les institutions européennes, la Commission comme le Parlement.

Il a multiplié les passes d'armes plus ou moins discrètes avec Jean-Claude Trichet, l'ancien président de la Banque centrale européenne, dont le rôle dans la crise des dettes a pourtant été déterminant.

En cas de passage de relais à l'Elysée, l'attitude de François Hollande, peu connu sur la scène européenne, est jugée moins prévisible. *"Personne ne sait vraiment ce qu'il a en tête, même si sa lointaine filiation avec Jacques Delors est plutôt encourageante"*, dit un haut responsable bruxellois. Ce dernier espère que les socialistes français ont bel et bien surmonté les divisions apparues en 2005, lors du référendum négatif contre la Constitution. Sans être vraiment rassuré à ce stade par leur abstention lors de la ratification du Mécanisme européen de stabilité, le fonds de secours permanent mis en place contre la volonté initiale de l'Allemagne pour soutenir les pays dans le collimateur des marchés.

## L'IDÉE DE RENÉGOCIER LE PACTE

Les premières prises de position du candidat socialiste sur l'Europe ne laissent pas non plus indifférents. Son intention de renégocier le pacte budgétaire pour adjoindre au volet *"budgétaire"* un volet plus orienté sur le soutien à la croissance passe mal. Selon un dirigeant européen, elle tiendrait même du *"vœu pieux"*, alors que le nouveau traité doit être signé vendredi 2 mars, et sera donc en phase de ratification.

*"Nous ne sommes certainement pas en faveur d'une renégociation"*, a estimé Jan Kees de Jager, le très orthodoxe ministre néerlandais des finances, un des alliés de l'Allemagne dans la gestion de la crise des dettes souveraines. *"En revanche, si M. Hollande veut mener davantage de réformes, alors nous serons à ses côtés, qu'il s'agisse de la libéralisation des services ou des réformes du marché du travail"*, a-t-il ajouté.

*"Le paradoxe est que M. Hollande entend donner des gages de son sérieux budgétaire, mais il s'en prend à l'instrument qui est justement censé donner du corps à la discipline collective mise en place par les capitales européennes"*, constate pour sa part Yves Bertoncini, le secrétaire général de la fondation Notre Europe, créée par Jacques Delors.

Philippe Ricard

Article paru dans l'édition du 01.03.12



Débat > [Quelle Europe dans un monde globalisé ?](#)

Accueil > Idées

## De l'Europe des Etats à l'Europe des citoyens

Point de vue | LEMONDE.FR | 08.03.12 | 14h05

par Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Jérôme Cloarec, Jean-François Jamet, Thomas Klau, Dominika Rutkowska-Falorni

La crise économique et sociale en Europe est bien davantage qu'un avatar de la crise financière. Elle a mis en lumière les carences d'une organisation politique qui n'a pas su évoluer au même rythme que l'interdépendance croissante des économies européennes. Au lieu de faciliter la résorption des divergences économiques entre Etats membres, la fragmentation politique de l'Union européenne les a plutôt accentuées. La crise ne pourra être résolue durablement sans remédier à cette contradiction.

La tentation du repli est pourtant forte, chacun accusant les autres d'avoir préféré ses intérêts propres à l'intérêt collectif, en des termes plus ou moins voilés. Dès lors, il faut faire le ménage, budgétaire, chez soi, et on verra ensuite, entend-on. La difficulté est qu'ensuite ce sera sans doute trop coûteux car il sera plus difficile, séparément, de trouver les leviers de croissance. Au point que le hiatus entre une monnaie européenne et des budgets nationaux, péniblement résolu par des dispositifs de coordination et de surveillance budgétaire dont le passé récent a montré les limites, a fini par peser sur le bon fonctionnement et la solidité de la zone euro. Il faut naturellement tenir compte de l'importance des identités nationales et des pratiques, nées de l'histoire, qui structurent et déterminent l'organisation politique de l'Europe.

Il serait toutefois faux de penser que la priorité donnée aux négociations intergouvernementales garantit le respect de ces spécificités nationales car il aboutit in fine à la domination de quelques Etats mais aussi à aménagotechniquement (au travers du juridisme si souvent décrié) ce qui n'a pu être arbitré par une autorité politique commune. Il existe un système politique qui vise précisément à concilier le respect des identités et des compétences de différents niveaux territoriaux.

Cette organisation, c'est le fédéralisme qui peut seul permettre de décider au niveau requis, du local, pour les actions de proximité, au niveau européen, pour les grandes orientations de politique économique, l'environnement et les questions internationales essentiellement, via le niveau étatique qui conserve ou partage des compétences essentielles, comme l'éducation, la protection sociale, l'ordre public et la justice. D'ores et déjà, l'Union européenne dispose d'instruments de nature fédérale : une monnaie, une banque centrale, un budget, une administration, un Parlement, pour n'en citer que quelques-uns. Néanmoins, la crise a montré que ces instruments restaient insuffisants (notamment en matière budgétaire et financière), que les mécanismes de décision étaient peu lisibles et que la légitimité politique des décisions européennes était contestée.

Qu'avons-nous à proposer ? Nul besoin de promettre le grand soir, nous appelons simplement à un rééquilibrage entre les deux légitimités qui fondent l'UE : celle des Etats et celle des citoyens. Parmi les évolutions possibles, l'élection directe ou indirecte du président de la Commission européenne, dont la nomination pourrait être confiée au Parlement européen. Alors, une Commission refondée pourrait sembler en véritable exécutif de l'Union. Pour cela, elle doit conforter sa légitimité en étant l'émanation de la coalition majoritaire au Parlement, ce qui renforcera par ailleurs l'intérêt des citoyens pour les élections européennes.

Plus politique, la Commission sera aussi plus "incarnée" en renforçant la responsabilité des Commissaires vis-à-vis des représentants des peuples européens dont ils seraient issus et non plus vis-à-vis des Etats qui les nomment aujourd'hui. Le Parlement européen, quant à lui, devra sans doute évoluer vers une représentation plus proportionnelle à la population, en limitant les quotas nationaux, pour que nul ne puisse lui contester son caractère démocratique. Un système bicaméral pourrait être institué, avec un Conseil faisant office de chambre haute et le Parlement de chambre basse, tous deux négociant et votant en public lorsqu'ils exercent des fonctions législatives.

L'obstacle principal à une fédération européenne plus affirmée est la résistance et l'inadaptation des structures partisanes nationales. Les partis européens sont insuffisamment intégrés et demeurent des confédérations trop souples. La logique nationale prime; la sélection de candidats au profil parfois inadapté aux élections européennes en est la conséquence flagrante. En parallèle, les leaders politiques européens doivent eux aussi se positionner : pour ou contre le fédéralisme ? Des leaders nationaux l'ont déjà fait : Mario Monti en Italie, Angela Merkel, en Allemagne ou encore le ministre des affaires étrangères polonais Radoslaw Sikorski, se sont prononcés en faveur d'une logique fédérale. Les partis politiques européens doivent également prendre position, au-delà de l'initiative transpartisane du groupe Spinelli. Ce sera au Parlement européen, dans sa formation ordinaire ou étendu à une constituante, que se jouera une partie essentielle de la bataille. La société civile, enfin, sera décisive dans ce combat, car elle seule est à même d'accélérer le changement. Comment y parvenir ? Associations et simples citoyens, exprimons notre volonté de donner un contenu et une légitimité politiques plus fortes à l'Union européenne. Faisons comprendre aux partis politiques que les solutions politiques fédérales ne doivent plus être renvoyées à un après-demain qui n'engage pas.

Mobilisons-nous par tous les moyens à notre disposition : réunions, conférences, label commun, médias et réseaux sociaux. Sur ce point, l'évolution des modes de communication et la possibilité d'atteindre des milliers voire des millions d'interlocuteurs à partir d'une source unique offre une opportunité historique de changer la donne en Europe. Enfin, constituons une charte qui explicite les points que nous défendons pour l'organisation future de l'Europe, et qui pourrait faire l'objet d'une pétition ouverte à tous ceux, experts ou non, désireux de s'engager en faveur du projet européen.

La crise nous impose de redéfinir notre modèle économique et social mais aussi notre modèle politique. Nous ne pouvons nous en remettre à l'option du repli qui sera celle des choix subis et imposés par d'autres. Il y a aussi la voie de l'indépendance et de l'union, celle d'une logique fédérale qui nous mènera à nous réformer en préservant l'essentiel, et notamment notre modèle humaniste.

Tout cela n'est pas seulement affaire de sens, ou de vision, mais aussi et surtout de courage. Si elle veut être comprise et écoutée de des citoyens, des marchés et du reste du monde, l'Europe doit clarifier son fonctionnement et réinventer son projet politique. Voilà quel est notre engagement !

**Yves Bertoncini**, secrétaire général de Notre Europe ; **Thierry Chopin**, directeur des études de la Fondation Robert Schuman ; **Jérôme Cloarec**, président de l'Atelier Europe ; **Jean-François Jamet**, porte-parole d'EuropaNova ; **Thomas Klau**, directeur du bureau de Paris du European Council on Foreign Relations ; **Dominika Rutkowska-Falorni**, secrétaire générale du Mouvement européen.

FRONTIÈRES 12/03/2012 à 12h14

## Sortir de Schengen et rétablir les postes de douane, c'est possible ?

Sophie Verney-Caillat | Journaliste Rue89



Une douane belge ([antwerpenR/Flickr/CC](#))

Qu'est-ce que Nicolas Sarkozy a bien voulu dire lorsqu'il a proposé [une « révision » des accords de Schengen](#), et menacé de « suspendre la participation de la France » si un gouvernement politique n'était pas mis en place dans les douze mois ?

Rappelons que [l'espace Schengen](#), du nom de la convention sur la libre circulation des personnes, signée en 1990 supprime les contrôles à l'intérieur des frontières, pour les reporter à l'extérieur. Ainsi, le policier grec est le garant de la sécurité danoise. Sortir de cet espace reviendrait à mettre des policiers français aux frontières avec l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique.

Une proposition qui relève de la « gesticulation » selon Jean-Luc Mélenchon.[Invité de la matinale d'Europe 1](#) ce lundi 12 mars, il a lancé :

« Nicolas Sarkozy a chauffé la salle avec quelque chose qui ne tient pas debout. Tout cela, ce sont des phrases pour chauffer la xénophobie des gens ».

François Bayrou, [invité de Radio France politique](#), a parlé lui de « fantasme », estimant qu'« évidemment, cela n'existera pas » :

« Qu'est-ce que ça veut dire concrètement sortir de Schengen ? Cela veut dire remettre les barrières et les douaniers. (...) Est-ce que vous y croyez ? Est-ce qu'il y a quelqu'un d'assez censé dans le pays pour croire qu'on va réembaucher des douaniers et reconstruire les postes-frontière ? ».

## « La France est le principal bénéficiaire de ces accords »

En avril 2011, alors que l'Italie avait du mal à faire face à l'afflux migratoire en provenance de Tunisie, [la France avait déjà averti](#) Berlusconi qu'elle menaçait de suspendre provisoirement l'application des accord.

Une suspension prévue par [la réglementation européenne](#) mais exceptionnelle et très encadrée. La France l'avait par exemple appliquée lors du sommet de l'Otan à Strasbourg en 2009, pour contenir les manifestations.

Pour Yves Bertoncini, secrétaire général du think tank [Notre Europe](#), fondé par Jacques Delors :

« Vouloir sortir seul de l'espace Schengen est un message de défiance, destiné à marquer les esprits et à faire pression sur les négociations en cours. Les traités ne prévoient ni qu'un Etat membre soit exclu ni qu'il sorte de lui-même, et pour modifier les traités il faudrait un accord à l'unanimité. »

[Patrick Weil](#), directeur de recherches au CNRS et spécialiste de l'immigration [fait remarquer](#) que :

« C'est complètement absurde, car la France est le principal bénéficiaire de ces accords. (...) Nous sommes complètement entourés de pays qui interpellent la grande majorité des étrangers qui voudraient venir chez nous en situation irrégulière. »

Comme le rappelait Notre Europe dans une [note parue en juin 2011](#), sauvegarder Schengen consisterait plutôt à renforcer la solidarité en aidant les pays les plus exposés aux flux migratoires terrestres, comme l'Italie et la Grèce. Et puis, ajoute Yves Bertoncini :

« Rétablir les postes frontières serait aussi une entrave à la libre circulation des Français. »

12/3/12 - 19 H 10 MIS À JOUR LE 12/3/12 - 19 H 18

- [Europe](#)

## La France peut-elle faire cavalier seul en Europe?

Dans son discours de Villepinte, dimanche 11 mars, Nicolas Sarkozy a exigé de réviser les accords de Schengen afin de pouvoir «sanctionner, suspendre ou exclure de Schengen un État défaillant».

Le président-candidat a également demandé une préférence européenne dans l'attribution des marchés publics, en menaçant d'appliquer «unilatéralement cette règle» à défaut d'avancées dans les douze mois.

Yves Bertoncini, secrétaire général de Notre Europe ,livre son point de vue.

[La Cour européenne des droits de l'homme condamne la France pour impossibilité de contester un PV](#)

[La Slovaquie vote à son tour en temps de crise de la zone euro](#)

[La Grèce fait monter la pression sur ses créanciers](#)

[Quel est l'usage des rendez-vous diplomatiques des candidats à la présidentielle ?](#)

«L'histoire de la construction européenne montre que la France dispose d'une large capacité d'entraînement, d'un poids dans les négociations, comme la crise de la dette en zone euro l'a récemment rappelé. En ce sens, au-delà du contexte électoral français, on peut comprendre les propositions de Nicolas Sarkozy sur Schengen comme un instrument de pression dans des négociations européennes en cours.

Le contrôle aux frontières extérieures de l'espace Schengen connaît une défaillance structurelle, en particulier à la frontière gréco-turque, dont convient la Commission européenne et qui figure déjà sur l'agenda européen. Mais menacer à cette fin ses partenaires, de façon frontale et agressive, de sortir la France de Schengen est politiquement très surprenant.

D'autant plus qu'une autre solution sans doute plus efficace serait de mutualiser davantage de moyens aux frontières extérieures de l'Union. De plus, juridiquement, dénoncer les accords impliquerait de se retirer de la coopération policière et de l'échange d'informations, qui font aussi partie de Schengen, et qui sont très utiles.

Il est plus difficile encore pour la France de faire cavalier seul concernant un "Buy European Act" qui, lui, n'est pas sur l'agenda européen, et de nourrir des tensions commerciales qui seraient mal perçues, notamment par l'Allemagne. L'impression que l'essentiel des marchés publics échapperait aux entreprises nationales ou européennes est loin d'être partagée par tous. Le principe de marchés publics ouverts à une large concurrence est même plutôt compris comme un gage de bon usage de l'argent public. Une application française unilatérale contraire se heurterait au droit commercial européen et aux règles de l'Organisation mondiale du commerce.»

**RECUEILLI PAR SÉBASTIEN MAILLARD**

12/3/12 - 19 H 10 MIS À JOUR LE 12/3/12 - 19 H 18

- [Europe](#)

## La France peut-elle faire cavalier seul en Europe?

Dans son discours de Villepinte, dimanche 11 mars, Nicolas Sarkozy a exigé de réviser les accords de Schengen afin de pouvoir «sanctionner, suspendre ou exclure de Schengen un État défaillant».

Le président-candidat a également demandé une préférence européenne dans l'attribution des marchés publics, en menaçant d'appliquer «*unilatéralement cette règle*» à défaut d'avancées dans les douze mois.

Yves Bertoncini, secrétaire général de Notre Europe – Institut Jacques Delors, livre son point de vue.

[La Cour européenne des droits de l'homme condamne la France pour impossibilité de contester un PV](#)

[La Slovaquie vote à son tour en temps de crise de la zone euro](#)

[La Grèce fait monter la pression sur ses créanciers](#)

[Quel est l'usage des rendez-vous diplomatiques des candidats à la présidentielle ?](#)

«L'histoire de la construction européenne montre que la France dispose d'une large capacité d'entraînement, d'un poids dans les négociations, comme la crise de la dette en zone euro l'a récemment rappelé. En ce sens, au-delà du contexte électoral français, on peut comprendre les propositions de Nicolas Sarkozy sur Schengen comme un instrument de pression dans des négociations européennes en cours.

Le contrôle aux frontières extérieures de l'espace Schengen connaît une défaillance structurelle, en particulier à la frontière gréco-turque, dont convient la Commission européenne et qui figure déjà sur l'agenda européen. Mais menacer à cette fin ses partenaires, de façon frontale et agressive, de sortir la France de Schengen est politiquement très surprenant.

D'autant plus qu'une autre solution sans doute plus efficace serait de mutualiser davantage de moyens aux frontières extérieures de l'Union. De plus, juridiquement, dénoncer les accords impliquerait de se retirer de la coopération policière et de l'échange d'informations, qui font aussi partie de Schengen, et qui sont très utiles.

Il est plus difficile encore pour la France de faire cavalier seul concernant un “Buy European Act” qui, lui, n'est pas sur l'agenda européen, et de nourrir des tensions commerciales qui seraient mal perçues, notamment par l'Allemagne. L'impression que l'essentiel des marchés publics échapperait aux entreprises nationales ou européennes est loin d'être partagée par tous. Le principe de marchés publics ouverts à une large concurrence est même plutôt compris comme un gage de bon usage de l'argent public. Une application française unilatérale contraire se heurterait au droit commercial européen et aux règles de l'Organisation mondiale du commerce.»

**RECUEILLI PAR SÉBASTIEN MAILLARD**

# Le Monde

## Jeux olympiques : à quand une équipe d'Europe ?

Sport et Citoyenneté | 29.05.2012 à 10h03 • Mis à jour le 29.05.2012 à 10h03

Par Thibault Dumas, journaliste, et Julian Jappert, directeur de Sport et Citoyenneté

Réagir Classer Imprimer Envoyer

Partager facebook twitter google + linkedin



Stade Maracana, Rio de Janeiro, 5 août 2016. Pour la première fois de l'histoire olympique, une équipe d'Europe défile derrière la bannière bleue étoilée d'or. Pas un mais deux porte-drapeaux : le lanceur de poids allemand David Storl (25 ans) et la sprinteuse britannique Jodie Williams (22 ans). En tout une délégation record de 2 172 athlètes, sélectionnés au terme d'une douloureuse harmonisation-unification européenne du système de qualification pour les JO. *L'Ode à la joie* va sans doute retentir d'ici quelques jours pour honorer le premier médaillé d'or de l'Union européenne... Une utopie ?

### DERNIER BASTION DE FERVEUR PATRIOTIQUE

"Yannick Noah, d'une certaine façon, a incarné la France, il était la France dans cette épreuve", c'est ainsi que Jacques Chirac a honoré, le 3 décembre 1996 à l'Elysée, le capitaine des tennismen victorieux de la Coupe Davis édition 1996. Phrase symbole d'un sport, devenu dernier bastion de l'expression de la ferveur patriotique en Europe. La controverse autour de l'équipe olympique de Grande-Bretagne de football - et non d'Angleterre - en est une autre illustration, plus récente. Le comité olympique britannique reconstitue cette sélection, profitant de la qualification d'office pour les JO de Londres, alors qu'elle n'existe plus depuis 1972. L'Ecosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord refusent d'envoyer leurs joueurs. "Qui aurait envie de compromettre où de sacrifier l'avenir de l'Ecosse comme pays de football de renommée internationale ?" s'est exclamé le premier ministre écossais, Alex Salmond. Question d'incarnation d'une identité nationale.

Car, dans le même temps - en sport comme ailleurs -, "*l'identité européenne reste encore à inventer*", pour reprendre les termes de Céline Belot, chercheuse au CNRS et spécialiste des liens à l'Union européenne. En effet, 46 % des Européens se définissent uniquement par leur nationalité, 41 % par leur nationalité puis le fait d'être européen et 10 % d'abord ou uniquement comme européens. Des résultats de l'Eurobaromètre n° 73 de novembre 2010 qui montrent même un léger infléchissement du sentiment européen. D'où l'utilité de créer une équipe commune, pour susciter une utopie partagée ?

"*J'espère qu'il n'y aura jamais d'équipe d'Europe dans quelque sport que ce soit, parce qu'on reproche trop à l'Europe de venir tuer les identités*", répond Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), par

ailleurs membre du comité scientifique de Sport et Citoyenneté. Point de dichotomie entre nation et Europe en matière sportive, selon lui : "Je pense qu'à travers le sport on conserve les identités, pas du tout de façon antagoniste ou agressive car c'est une sorte de patriotisme soft. Je souhaite que l'on garde des équipes nationales pour stimuler l'intérêt pour le sport et pour l'Europe."

## COMPÉTITIONS NOUVELLES POUR UNE IDENTITÉ EUROPÉENNE

De fait, la pratique sportive est un fort dénominateur commun pour les Européens. De là à devenir un levier majeur dans la construction d'une identité européenne ? Selon une autre étude publiée par Eurostat en mars 2010 ("Sport et activité physique"), 40 % des citoyens du Vieux Continent pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine, 65 % une forme d'activité physique. Le sport, c'est par ailleurs 700 000 associations et 35 millions de bénévoles dans l'UE. Un domaine d'excellence aussi. En 2008, à Pékin, 3 876 athlètes issus de l'Union européenne participaient aux JO. Les États-Unis comptaient 596 athlètes, la Chine 639. Si l'on reprend le classement des médailles, les sportifs chinois en glanaient 100, ceux des USA 110 et les athlètes des pays de l'UE 288 ! Mais "pour les Jeux olympiques, la création d'une équipe d'Europe réduirait drastiquement le nombre de compétiteurs européens admis à concourir, et donc très probablement le nombre de médailles", analyse Yves Bertoncini, secrétaire général de Notre Europe.

D'où l'idée d'organiser de nouvelles épreuves, avec une équipe européenne dédiée, sur le modèle de la Ryder Cup, qui voit s'opposer tous les deux ans l'Europe et les États-Unis en golf. "Nous avons besoin de symboles forts. Créer une équipe pour une compétition annuelle face à un autre continent serait intéressant, avance Fabien Cazenave, chargé de développement au Cercle des Européens, Cela pourrait être la Chine contre l'Europe en Badminton. Europe - États-Unis en basket-ball. Europe-Brésil en football. Une compétition qui ne devienne pas non plus un match de charité, avec un vrai enjeu sportif ."

L'europeanisation de la symbolique sportive est une autre piste envisagée. Accoller l'étendard européen à la mondialement regardée Ligue des champions, par exemple. Retrouver ce drapeau-sigle européen d'une équipe aux côtés du drapeau-sigle national d'un skippeur sur les bateaux de la Coupe de l'America ou d'un pilote sur les voitures du World Rally Championship. Faire retentir *L'Ode à la joie* et flotter le drapeau européen à côté de ceux des nations lors des grandes compétitions sportives européennes. Proposition qui figurait d'ailleurs dans le rapport sur la dimension européenne du sport (novembre 2011) de l'eurodéputé espagnol Santiago Fisas Ayxela. Le dénominateur commun : créer un nouvel imaginaire européen tout en préservant l'expression pacifiée de l'appartenance nationale. "Unie dans la diversité" en somme, la devise de l'Union européenne. Pourquoi pas celle d'une équipe d'Europe ?

**Créé en septembre 2007 en France, Sport et Citoyenneté est un think-tank européen dont l'objectif est promouvoir les valeurs du sport et militer pour leur meilleure implantation dans la société.**



# LeMonde.fr

## Union européenne et nationalismes : tensions dans la fédération

Notre Europe | 31.05.2012 à 10h23 • Mis à jour le 31.05.2012 à 10h23

Par Yves Bertoncini, secrétaire général de Notre Europe

Réagir Classer Imprimer Envoyer

Partager facebook twitter google + linkedin



La tourmente économique et financière qui frappe l'Union européenne contribue classiquement aux poussées nationalistes observées dans l'Europe du Sud Est : hormis en Grèce, elle n'est sans doute pas la cause principale de telles poussées, qui sont d'ailleurs observables au-delà des Balkans. C'est en distinguant la situation historique et politique des pays concernés qu'on peut le mieux mesurer si ces poussées traduisent un rejet des valeurs proclamées à l'article 2 du Traité sur l'Union européenne, voire un rejet de l'appartenance à l'UE.

Ironie de l'histoire, c'est dans un pays où des manifestants ont parfois renvoyé l'Allemagne à son lointain passé que le parti néo-nazi de "L'aube dorée" a fait une percée électorale marquante, dont on constatera le 17 juin si elle est durable. En perdant l'accès aux marchés financiers, la Grèce a aussi perdu une partie de sa souveraineté, puisqu'elle dépend de plans d'aides européens et internationaux, formalisés dans un "*mémorandum d'accord*" heurtant logiquement la fierté nationale. Ces plans sont mis en œuvre en échange d'ajustements structurels douloureux socialement, répartis de manière plutôt inéquitable et dont l'efficacité économique reste impalpable (l'Irlande étant en meilleure posture).

Dans ce contexte, la percée du parti de gauche radicale "Syriza" est toute aussi significative du vote du 6 mai, qui semble surtout rejeter les deux grands partis de gouvernement, jugés responsables d'un développement aux bases illusoires, et dont le peuple grec doit faire le deuil. Les enquêtes d'opinion ne portent cependant pas

trace d'une volonté majoritaire de quitter la zone euro, et donc l'UE, même si elles traduisent le rejet d'ajustements trop brutaux. Ce qui est en question est plutôt la volonté nationale de se fier à un Etat structurellement faible et, en contrepartie de la solidarité européenne, de souscrire pleinement aux disciplines liées à l'appartenance à l'UEM - question appelée à être tranchée le 17 juin.

Membre de l'UE depuis 2004, la Hongrie est dirigée par un président et un parti qui se sont appuyés sur une large majorité parlementaire pour faire adopter une série de lois jugées attentatoires au pluralisme, à la démocratie et à l'Etat de droit, dont le respect fait partie des valeurs identifiées par l'article 2 du traité de l'UE. Certes échaudées par le précédent autrichien de 1999, les autorités européennes ont pris position contre de telles lois - celle relative à la protection des sources des journalistes vient d'être modifiée dans un sens moins liberticide. La soumission au pouvoir politique de l'autorité de régulation des médias ou de la Banque centrale nationale n'en témoigne pas moins d'une volonté de renouer avec une forme "*d'Etat fort*", à rebours de l'affaiblissement d'un pays qui dominait l'Europe au sein de l'empire austro-hongrois, mais que le traité de Trianon, puis la Guerre froide, ont réduit à la portion congrue. L'évocation récurrente des "*Hongrois de l'extérieur*" semble symboliser une difficulté à se fondre pleinement dans un espace européen qui relativise l'importance des frontières politiques nationales - de sorte que la Hongrie devrait continuer à faire l'objet d'une surveillance renforcée de l'UE et du Conseil de l'Europe, surtout s'agissant des violences à dimension ethnique.

La Serbie vient de se voir reconnaître le statut officiel de "*candidat*" à l'adhésion à l'UE et dialogue avec cette dernière afin de déterminer la date d'ouverture des négociations. Élu à la suite d'un scrutin présidentiel serré, le candidat nationaliste ne semble pas remettre en cause une telle candidature, qui conduira son pays à devoir respecter l'ensemble de "*l'acquis communautaire*", valeurs comprises. Le statut du Kosovo, et plus précisément de la minorité serbe qui y vit, sera l'un des enjeux clé de ces futures négociations, qui confèreront à l'UE une capacité d'influence proportionnelle à la force d'attraction économique et politique qu'elle exerce auprès de nombre de ses voisins. Le "*respect des droits des personnes, y compris lorsqu'elles appartiennent à une minorité*" faisant aussi partie des valeurs de l'UE, il devrait être possible de trouver un terrain d'entente permettant de garantir en retour l'intégrité territoriale du Kosovo, sans rouvrir des discussions qui replongeraient l'Europe dans des disputes frontalières dont elle a vocation à atténuer la portée.

Du point de vue de l'histoire longue, ces poussées nationalistes de nature diverse paraissent surtout faire écho à la faiblesse de certains Etats de l'Europe du Sud-Est. Elles rappellent aussi que le travail de réconciliation qui est au cœur de la construction européenne demeure essentiel dans une "*fédération européenne d'Etats nations*" parfaitement compatible avec l'expression des sentiments nationaux, mais construite contre les excès nationalistes.

Yves Bertoncini, secrétaire général de Notre Europe

# Paris esquive la relance de l'intégration prônée par Berlin

Sans refuser l'union politique à long terme, la France juge prioritaire la « réorientation » de l'Europe.

L'Allemagne veut maintenant que son partenaire français ratifie le pacte budgétaire.

[Le coût d'un éclatement de la zone euro](#)

[Les centres de réflexion européens, des experts en faveur de l'intégration](#)

[Nicolas Dupont-Aignan : « Il n'y a pas d'alternative à l'austérité sans sortie de l'euro »](#)

[Pour ou contre une Europe plus intégrée](#)

« *Union politique* », cette expression équivoque n'est pas nouvelle dans le vocabulaire européen. L'idée première remonte même à 1960, lorsque le général de Gaulle lança le projet d'une vaste « *coopération régulière* » au-delà de l'économie, ce qui débouchera sur une série de propositions sous la houlette du diplomate français Christian Fouchet (« plan Fouchet » de 1962).

Cinquante ans plus tard, c'est l'Allemagne qui relance l'expression en réponse à la crise en zone euro et avec une approche toute différente de la tradition gaulliste intergouvernementale ravivée sous la présidence Sarkozy.

Outre-Rhin, les ténors du gouvernement n'hésitent pas à appeler explicitement à des transferts de compétence vers Bruxelles. « *La Commission doit devenir un vrai gouvernement, et pour cela elle doit être élue soit par le Parlement (européen) soit au travers de l'élection directe de son président* », a répété le ministre des finances, Wolfgang Schäuble, dans un entretien au *Spiegel* paru lundi 25 juin.

## INSISTER SUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

« *L'intégration politique ne peut être le préalable aux mesures urgentes de redressement* », répond le ministre délégué aux affaires européennes, Bernard Cazeneuve, dans *Le Monde* daté de mercredi 27 juin, sans écarter des « *évolutions institutionnelles* » .

Paris ne refuse pas un surcroît d'intégration mais lit surtout l'arrière-pensée allemande. Celle d'un moyen d'imposer, depuis l'échelon communautaire, des mécanismes contraignants sur les réformes structurelles du marché du travail et des retraites. Pour l'équipe de François Hollande, qui a fait campagne sur « *réorienter l'Europe* », l'accent doit d'abord être mis sur la croissance et l'emploi, objet désormais d'un nouveau pacte européen.

Dans une négociation franco-allemande donnant, donnant, l'adoption de ce « *pacte pour la croissance et l'emploi* » voulu par l'Élysée exige en retour que la France ratifie maintenant le

pacte budgétaire, cher à Angela Merkel, et applique les autres textes législatifs européens durcissant la discipline budgétaire

« *La crédibilité budgétaire de la France est aujourd’hui nulle*, signale depuis Berlin le secrétaire général de la fondation deloriste Notre Europe, Yves Bertoncini. *La promesse française d’un retour à l’équilibre pour 2017 ne suffit pas. Maintenant que la période électorale française est close, l’Allemagne veut des actes.* »

## LA QUESTION DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Les décisions que prendra Paris sur les dépenses publiques après l'audit de la Cour des comptes présenté le 2 juillet seront guettées. Inutile vis-à-vis de Berlin d'évoquer avant ces engagements clairs une mutualisation des dettes (euro-obligations) défendue par la France. Angela Merkel a réitéré mardi 27 juin son hostilité à cette idée : « *Pas de mon vivant* », aurait-elle déclaré devant des députés.

Au-delà de cette controverse, l'équipe Hollande n'est pas pressée d'engager un débat sur l'intégration européenne en France aujourd'hui. La division de la gauche sur le traité constitutionnel en 2005 n'est pas encore cicatrisée. « *Ils n'osent pas non plus affronter l'opinion publique française sur ce thème* », se désole un élu centriste.

## LE FOSSÉ FÉDÉRAL

Le courage politique n'est pas le seul et unique facteur. Sur le fond, l'union politique et le fédéralisme qu'il entraîne n'effraient pas les Allemands, familiers de ce système politique et pressés par leur cour constitutionnelle de renforcer la légitimité démocratique de l'Europe en même temps que son intégration. À l'inverse, un saut fédéral met mal à l'aise une France de tradition jacobine.

Toutefois, assurent plusieurs sources proches de la majorité présidentielle, François Hollande est bien plus ouvert à la méthode communautaire européenne que ses prédécesseurs. Comme l'analyse le président du Conseil italien, Mario Monti, dans un entretien à six quotidiens européens la semaine dernière : « *Je suis heureux de voir en lui, et j'espère ne pas me tromper, une France plus disposée que par le passé à accepter plus d'intégration.* »

**SÉBASTIEN MAILLARD**

# LA CROIX

27/6/12 - 18 H 37 MIS À JOUR LE 27/6/12 - 18 H 41

0 réaction [Réagir](#)

- [Union Européenne](#)

## Les centres de réflexion européens, des experts en faveur de l'intégration

Avec la crise des dettes, les centres de réflexion européens ont dopé leurs activités.

JASON REED / AFP

Centre de réflexion à Bruxelles, au cours duquel Robert Gates (à la tribune), secrétaire à la défense des États-Unis, intervenait sur le thème de la sécurité, en juin 2011. Des think tanks ont régulièrement lieu dans la capitale belge.

Ils travaillent sur divers scénarios de sortie de crise.

[Le coût d'un éclatement de la zone euro](#)

[Paris esquive la relance de l'intégration prônée par Berlin](#)

[Pour ou contre une Europe plus intégrée](#)

[Mini-sommet européen alors que l'Espagne demande de l'aide pour ses banques](#)

Bruxelles est connue pour ses lobbyistes, moins pour ses centres de réflexion (« think tanks » en anglais). Leurs recherches inspirent largement les débats des dirigeants européens. « *Il n'y a pas beaucoup de centres de réflexion spécialisés dans les questions européennes qui plaident pour la dislocation ou le recul* », souligne un bon connaisseur du secteur. Mais il peut y avoir des désaccords sur les mesures à préconiser. »

Une poignée fait référence à Bruxelles, à l'instar du European Policy Centre (EPC) présidé par l'universitaire et homme politique belge Philippe Maystadt. « *C'est certainement le plus favorable à l'intégration* », estime son directeur d'études Josef Janning.

Pour l'EPC, le problème n'est pas de savoir s'il faut ou non créer des euro-obligations (en mutualisant les dettes publiques dans la zone euro), mais de réinstaurer la confiance entre les dix-sept pays dotés de la monnaie européenne. La solution ? Renforcer la surveillance économique et budgétaire de ces pays, à tel point que les dépenses annuelles ne devraient plus être décidées par chacun d'eux, mais collectivement à Bruxelles.

### DÉVELOPPER SANS RÉVOLUTIONNER

Le Centre for European Policy Studies (CEPS) se veut plus pragmatique : « *Je vois tout l'intérêt d'une Union politique et fiscale* », affirme son porte-parole Marco Incerti, le problème est que ces questions sont sur la table depuis dix ans, et que la cacophonie et les logiques nationales dominent encore. » Le CEPS préfère se concentrer sur des projets « plus techniques », comme l'union bancaire.

Établi en France, Notre Europe se démarque aussi du débat sur le « saut fédéral », dans un pays où le sujet est très sensible. Et fait valoir que la « fédération d'États-nations », concept forgé par son fondateur, Jacques Delors, est déjà une réalité, avec des institutions fédérales comme la Banque centrale européenne ou la Cour de justice de l'Union.

Il faut améliorer ce qui existe déjà, en créant des unions bancaire et budgétaire, « *mais contrairement à d'autres nous ne sommes pas sur une ligne qui consisterait à dire qu'il faut un saut fédéral ou les États-Unis d'Europe, avec une banque centrale prêteuse en dernier ressort* » , explique Yves Bertoncini, secrétaire général.

## SE (RE)CENTRER AUTOEUR D'UN « NOYAU DUR »

Il y a aussi les partisans d'un « noyau dur ». Autour du tandem formé par la France et l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg ou encore l'Espagne, le Portugal et l'Italie doivent mener une politique budgétaire et fiscale commune, estime Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert-Schuman. « *Les autres viennent s'ils veulent* », précise-t-il. C'est ainsi que sont nés l'euro et l'espace Schengen, d'abord à quelques-uns.

Cette « Europe à deux vitesses » ne fait pas l'unanimité. En particulier outre-Manche. « *Quel sens pourrait avoir une Europe de la défense ou une Europe économique sans le Royaume-Uni, dont le rôle est essentiel sur le marché intérieur ?* » , s'est récemment interrogé Charles Grant, directeur du Centre for European Reform, établi à Londres. Tout en reconnaissant que le Royaume-Uni s'éloigne de l'UE.

## RESTITUER LE POUVOIR AUX ETATS

Il existe d'ailleurs des eurosceptiques parmi les think tanks. À Bruxelles, Open Europe est le plus prolix dans ce registre. En partie financé par l'industrie britannique, il veut « *rendre des pouvoirs européens aux États membres* » .

Très libéraux, New Direction, un autre institut bruxellois dont Margaret Thatcher est présidente d'honneur, et Europolis, à Berlin, proposent de créer le « *Guldenmark* » , une devise parallèle à l'euro à réservé aux pays affichant un excédent budgétaire. Et de citer l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, l'Autriche et le Luxembourg.

Quid de la Grèce ? Une sortie de ce pays est aussi à l'étude dans les centres de réflexion. « *Il y a de très fortes raisons économiques et politiques pour ne pas laisser cela se produire* », plaide toutefois Zsolt Darvas, de l'influent centre de réflexion économique Bruegel désormais présidé par Jean-Claude Trichet : « *La Grèce s'effondrerait et le chômage monterait en flèche.* »

**NATHALIE VANDYSTADT correspondante à Bruxelles**

**L'EAU, UN DROIT HUMAIN**  
Une pétition citoyenne européenne



La Fédération européenne des syndicats des services publics (FSESP) a lancé la campagne «L'eau, un droit humain» pour demander à l'Union européenne de garantir le droit de tous les citoyens à une eau potable et à un assainissement de qualité. Si un million d'Européens d'au moins 7 pays signe le texte, la Commission européenne pourra l'examiner en vue d'en faire une proposition législative. L'initiative citoyenne demande que l'UE fixe des objectifs contraignants aux Etats-membres pour une couverture à 100% de ces services publics. Les signataires estiment aussi que l'UE doit faire davantage d'efforts pour parvenir à un accès universel à l'eau et à l'assainissement en dehors de ses frontières. La CFDT Interco a rejoint la Confédération européenne des syndicats (CES) et d'autres organisations syndicales pour soutenir la campagne. [www.right2water.eu](http://www.right2water.eu)

**PRODUITS CHIMIQUES**  
Lancement de la révision de Reach

La Commission européenne a lancé en octobre la révision de Reach, le règlement en vigueur depuis 2007 qui rend obligatoire l'enregistrement des substances chimiques et leur évaluation avant d'être mises sur le marché. Une série d'études permettant de mesurer l'impact de Reach sur la compétitivité, l'innovation, l'environnement, la santé et la sécurité va être publiée. En fonction des résultats, la Commission pourrait proposer une loi pour modifier le règlement.

## Gouvernance européenne «Face à la gravité de la crise, la solidarité a été enclenchée»

Yves Bertoncini, directeur général du laboratoire de pensée «Notre Europe-Institut Jacques Delors», décrypte les mesures prises pour résoudre la crise au sein de la zone euro et donne son point de vue sur l'évolution des institutions européennes.

**Pacte budgétaire, pacte pour la croissance, mécanisme européen de stabilité, supervision bancaire : quelle est la cohérence entre ces mesures qui se mettent en place dans la zone euro ?**

Rappelons que l'Union européenne (UE) est bâtie sur l'idée de solidarité. Ainsi, même s'ils sont peu élevés, les fonds dits «structurels» que les Etats mettent en commun permettent de financer des projets dans les 27 pays membres. Mais dans la zone euro, la solidarité en cas de crise n'était pas prévue en raison de ce que les économistes appellent «l'aléa moral». On craignait que cela incite les pays à ne pas tenir leurs comptes.

Face à la gravité de la crise, la solidarité a été enclenchée. A présent, les pays vont être aidés par le mécanisme européen de stabilité (MES), un fonds de solidarité permanent. Pour briser le cercle vicieux entre les banques, qui rachètent les dettes de leur pays, et les Etats qui les soutiennent et qui de ce fait creusent leurs dettes, le MES pourra recapitaliser directement les banques. En compensation de cette solidarité, la Banque centrale euro-



pénne contrôlerait les banques européennes : c'est ce qu'on appelle la supervision bancaire. C'est la première étape vers «l'union bancaire». Si celle-ci parvient à son terme un jour, ce sera révolutionnaire car la proximité est traditionnellement forte entre les élus politiques nationaux et les responsables des banques nationales.

**Y a-t-il disproportion entre la solidarité et le contrôle ?**

Il faut être clair sur la notion de contrôle renforcé, associée à la solidarité. Des pays comme l'Irlande, la Grèce et le Portugal sont dans une situation exceptionnelle. Etant sous programme d'aide financière, leur souveraineté est limitée d'un point de vue financier. L'UE et le FMI, qui sont leurs bailleurs de fonds, leur imposent de très fortes contraintes. Pour le reste de la zone Euro, le contrôle s'exerce différemment.

Dans l'ensemble de l'UE, il existait déjà le pacte de stabilité et de croissance pour coordonner les politiques budgétaires et éviter les déficits. Il a été élargi, en incluant les dettes privées et on y a ajouté le «pacte budgétaire», mais il n'y a rien de bien nouveau techniquement dans ce texte. Sa vertu politique, et presque symbolique, est d'avoir suscité un grand débat sur la nécessité d'adopter une discipline budgétaire.

L'appréciation sur l'équilibre entre solidarité et contrôle est différente suivant les pays. Contrairement à l'Allemagne ou à la Finlande, il n'y a pas eu de débat en France sur la nécessité d'aider les pays en difficulté. Mais l'opinion publique craignait un fort contrôle extérieur. Or, depuis 2001, la France n'a respecté le pacte de stabilité et de croissance que quatre fois sur dix et n'a jamais été sanctionnée ! La contrainte est en réalité très souple. Tant que

## L'élection au suffrage universel du président de la Commission européenne permettrait de renforcer la légitimité politique de l'Union européenne

l'Etat fait des efforts, il n'y aura pas de sanction.

D'ailleurs, les populations des pays aidés qui sont sous un fort contrôle comme l'Irlande ou la Grèce en veulent davantage à leurs banques et à leurs autorités nationales qu'à l'Union européenne. Elles demandent surtout que les ajustements soient faits moins vite. Il n'est pas étonnant qu'il y ait des tensions. Nous étions dans une union économique et monétaire où chacun tenait ses comptes sans solidarité. Cette fois, le contrat de mariage a fortement changé.

**Nous dirigeons-nous vers une union fédérale ?**

Nous progressons vers ce que les autorités françaises appellent «l'intégration solidaire», mais cela renvoie souvent à de la technique. Il manque l'aspect politique. L'union budgétaire a été renforcée, mais l'UE bute sur des enjeux de légitimité en matière de politique économique et sociale, parce que celles-ci relèvent jusqu'à présent de choix nationaux. Le renforcement de la légitimité européenne est donc primordial. Dans son discours sur l'état de l'Union au mois de septembre, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a repris une expression de Jacques Delors : «La fédération d'Etats-nations», comme s'il s'agissait de quelque chose à

créer. Mais nous sommes déjà une fédération d'Etats-nations ! Autrement dit, une union politique, certes incomplète, qui doit organiser l'unité dans la diversité. Certaines compétences sont communes telle la politique commerciale extérieure grâce à l'union douanière. D'autres sont partagées entre l'UE et les Etats comme la politique agricole commune. Nous avons des institutions fédérales : le Parlement européen, la Cour de Justice européenne, la Banque centrale européenne. On ne peut donc pas parler de «saut fédéral» comme s'il s'agissait d'un saut dans l'inconnu. Il s'agit de faire des pas pour aller plus loin, avec des ajustements démocratiques.

Un des éléments qui permettrait de renforcer la légitimité politique de l'UE, et qui est actuellement en débat, ce serait l'élection au suffrage universel du président de la Commission européenne qui se présenterait en tête de liste d'un parti lors des élections du Parlement européen en 2014. Les députés nationaux pourraient également formuler des avis avec les parlementaires européens. Cette légitimité démocratique devra être d'autant plus forte lorsqu'on aura véritablement décidé de modifier la répartition des compétences entre le niveau national et le niveau européen.

Propos recueillis par Nadège Figarol

**TURQUIE**  
Des syndicalistes accusés de terrorisme

Le 4 octobre, 69 membres de la Confédération syndicale des travailleurs du secteur public (KESK) ont comparu devant la justice à Ankara. Soulignant qu'aucun des 69 militants n'a jamais été impliqué dans des actes ayant un lien avec la violence ou ayant conduit à la violence, la Confédération syndicale internationale (CSI) a condamné un recours abusif au système judiciaire qui a pour objectif d'affaiblir le mouvement syndical en Turquie. La CSI dénonce le fait que les charges de terrorisme soient souvent invoquées abusivement contre des syndicalistes.

**TRANSPORTS**  
Les routiers dénoncent la concurrence déloyale



A l'appel de la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF), des chauffeurs de poids lourds originaires de neuf pays européens ont manifesté le 9 octobre à Bruxelles pour dénoncer la «concurrence déloyale». «Les patrons font de plus en plus appel à des chauffeurs de pays de l'Est, qui ne gagnent que 250 € par mois (700 € avec les primes) contre 2000 € pour un chauffeur d'Europe de l'Ouest», a dénoncé Patrice Huart, de la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE-CFDT). Originaires de Pologne, de Bulgarie ou encore de Roumanie, ces chauffeurs sont obligés de travailler dans des conditions difficiles. L'ETF exige des institutions européennes et des gouvernements qu'ils adoptent des mesures contraignantes.

# Pour ou contre l'adoption

Le 2 et 3 octobre, le traité budgétaire européen sera présenté à l'Assemblée : un débat qui traverse et divise la gauche. *Politis* a invité Yves Bertoncini et Francis Wurtz à confronter leurs arguments.

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'union économique et monétaire (TSCG) est-il un simple aménagement technique ou marque-t-il un tournant dans la construction européenne ?

**Francis Wurtz** > Il y a quatre ans, l'effondrement de Lehmann Brothers montrait au monde la crise du système capitaliste financiarisé. Nous sommes dans la suite de cette crise mais on ne le dit plus. On parle de crise du surendettement alors que ce surendettement est pour l'essentiel la conséquence de la crise financière et des mesures prises pour la colmater, pour lesquelles on a engagé des sommes colossales. Il très important d'avoir cela à l'esprit pour juger de la nature des mesures préconisées face au problème des dépenses publiques aujourd'hui.

Plus qu'une nouveauté, je pense que le TSCG est l'instrument majeur – il y en a d'autres déjà adoptés ou prévus, mais de moindre portée légale – d'une véritable restauration de l'ordre social qui existait avant les Trente Glorieuses. Une tentative de revenir, à la faveur de cette crise, sur des acquis sociaux et démocratiques essentiels conquis contre le pouvoir du capital au fil des générations. Voilà le véritable projet politique de dirigeants européens qui veulent se donner les moyens, y compris



PHOTOS : MICHEL SOUAIS

**Francis Wurtz** est ancien député européen et ex-président du groupe Gauche unitaire européenne. **Yves Bertoncini** est secrétaire national du think tank *Notre Europe*, fondé par Jacques Delors.

juridiques et coercitifs, d'arriver à leurs fins. Et ça ne s'arrêtera pas avec ce traité.

**Yves Bertoncini** > D'un point de vue technique, l'apport du traité consiste effectivement à placer des notions et des éléments de contrôle à un niveau supérieur dans la hiérarchie des normes. Il demande qu'on incorpore dans le droit public national au niveau constitutionnel ou équivalent – en France, ce sera au niveau organique – cette fameuse règle de l'équilibre structurel. Il y a donc une volonté d'aller un tout petit peu plus loin en montrant que les États signataires intègrent davantage la nécessité d'éviter les excès et les dérives des comptes publics et de la dette publique. Ce sérieux budgétaire a une valeur symbolique pour des pays comme

l'Allemagne, dont l'opinion publique n'était pas forcément préparée à devoir déclencher des actions de solidarité avec des pays comme la Grèce ou l'Irlande. Ce sont eux qui ont demandé ce garde-fou en contrepartie de leur aide.

Ensuite, il y a les textes et la manière dont on les applique. C'est là-dessus que va porter le débat. Le pacte de stabilité a souvent été vécu en France comme une camisole de force. Pourtant, sur les dix dernières années, la France ne l'a pas respecté plus de la moitié du temps. Signe que ce pacte a en réalité une application relativement flexible. Il y a des débats sur le déficit structurel, la manière de l'appliquer. Mais le traité prévoit, comme d'ailleurs la réforme du pacte de 2005, la possibilité d'invoquer des circonstances exceptionnelles...

Ce traité est donc un aménagement technique, et en même temps une étape symbolique dans une dialectique qui s'est mise en place depuis quatre à cinq ans. Elle combine solidarité européenne et, en contrepartie, contrôle européen.

**Francis Wurtz** > Sur la motivation des pères du traité, notre désaccord est manifeste. Dans une interview au *Wall Street Journal*, en février, Mario Draghi dit ceci : « *Le traité n'est qu'un début*. » Et il ironise sur l'époque où certains considéraient que « *les Européens pouvaient se permettre de payer tout le monde pour ne pas travailler* ». « *Ce temps-là est révolu*, ajoute-t-il, *le modèle social européen est mort*. » Concernant la suite du traité, un autre personnage important,

# du traité européen

M. Van Rompuy, annonce : « *La crise nous offre une formidable opportunité pour faire un bond en avant à l'intégration économique.* » Voici au moins quelqu'un qui trouve que la crise est une formidable opportunité ! Ces deux déclarations justifient l'analyse que je fais. Il s'agit bien d'une tentative de restauration, qui constitue un véritable projet de société.

Bernard Guetta disait récemment dans sa chronique hebdomadaire de *Libération* que le capital n'a plus peur du communisme et essaie de retrouver la situation qu'il y avait avant. C'est bien ce qui est en cours. Le traité en est une pièce maîtresse qui, à mon avis, est une sorte de boîte de Pandore. Chez nous, la ratification est prévue pour les premiers jours d'octobre. Or, on discute de l'étape suivante dès le 18 octobre à Bruxelles. Le hasard n'existe pas en la matière. Mme Merkel, qui veut aller très vite, souhaite qu'un agenda soit décidé avant la fin de l'année. Ceci afin de compléter le volet austérité durable par une centralisation des lieux de pouvoir et garantir le succès de cette stratégie. Car, si on la confie aux citoyens, c'est râpé. Voilà pourquoi ce traité est très important, même s'il ne faut pas l'isoler du reste. C'est un instrument majeur d'une stratégie beaucoup plus vaste.

**Yves Bertoncini** > J'observe, comme vous, ce que disent les dirigeants, je ne suis pas nécessairement capable de décrypter leurs arrière-pensées. Je ne crois pas que le modèle social européen soit mort, ni qu'il soit souhaitable de le faire mourir. L'expression « modèle social européen » est un peu étrange : elle est très vraie quand on regarde le monde, mais quand on regarde les choses de plus près il y a des modèles divers. Les dépenses de protection sociale en Europe c'est 12 % du PIB à Chypre, 18 % du PIB au Luxembourg et en Slovénie, et 24 % en Finlande et en

France. Le TSCG n'intervient pas sur le montant des dépenses et sur la répartition des dépenses. La seule chose qu'il essaie de faire, comme le pacte de stabilité avant lui, c'est de combattre les dérives des déficits excessifs.

Que dit Van Rompuy ? Que la crise nous offre un possible bond en avant de l'intégration économique. C'est vrai ! Quatre présidents – Van Rompuy, Barroso, Juncker et Draghi – planchent là-dessus à la demande du Conseil européen. Ils vont lui rendre un rapport intérimaire à la mi-octobre (18 et 19) et le rapport final à la fin de l'année. Qu'est-ce qui est sur la table ? L'union budgétaire, avec à la

loin dans l'union politique ça sera également très utile. En ce moment, cette intégration multiforme fait des progrès, ce que le Président François Hollande appelle l'intégration solidaire.

**Francis Wurtz** > Le traité, dites-vous, ne traite ni du niveau des dépenses publiques ou sociales ni de leur répartition... Mais toutes les « recommandations » très vives qui émanent des autorités européennes évoquent le recul de l'âge de départ à la retraite, la réforme du code du travail, des réformes qui visent à rendre les pays « *crédibles vis-à-vis des marchés* ». Là est le poison. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France,

*volonté d'autonomie des États de la zone euro doit s'effacer* », dit-il dans une autre interview. Moins les dirigeants sont soumis au suffrage universel, plus ils sont francs et clairs sur la ligne fondamentale : déconstruire ce qu'on appelle, à tort ou à raison, les éléments de notre modèle social parce qu'ils ne seraient plus compatibles avec la compétition mondiale. C'est un projet de société terrible dont le grand public ne voit les résultats épouvantables que dans les pays « aidés », comme l'Espagne, mais dont ils ignorent encore qu'il concerne tous les pays membres, dont le nôtre. Et c'est là que le traité constitue une étape institutionnelle très importante. Si elle est franchie, la boîte de Pandore s'ouvre.

**Est-ce que l'adoption de ce traité signifie une austérité aggravée ?**

**Yves Bertoncini** > Je suis tout à fait d'accord pour dire que l'équilibre entre austérité et croissance dans les pays sous programme n'est sans doute pas le bon. En Grèce, on en fait trop, trop vite. J'ai observé en revanche, avec satisfaction, que le Portugal s'est vu octroyer des délais pour revenir dans sa trajectoire pour aller vers 3 % de déficit public. Il a pris des mesures, fait des réformes et donc la troïka (Commission, Banque centrale, FMI) a pondus un rapport qui souligne qu'*« on ne va pas asphyxier les Portugais, il faut leur donner un peu d'air »*.

Est-ce que ce traité constitutionnalise l'austérité ? Il faut vraiment regarder le texte. Sur la prise en compte de la conjoncture, des circonstances, des actions déjà engagées, sur les délais qu'on accorde, il y a des éléments de flexibilité qui sont présents dans le traité et qu'il faudra faire jouer dans son application. Il y aura d'ailleurs un débat très fort entre économistes – il existe déjà – sur cette notion de déficit structurel et sa portée réelle qui reste subjective. Le fait que ce

**Le TSCG est l'instrument majeur d'une restauration de l'ordre social d'avant les Trente Glorieuses.**

**Les seuls pays qui vont être touchés par le traité sont ceux qui sont en dérapage continu.**

**Yves Bertoncini**

fois des mécanismes de sauvetage, de solidarité, et des mécanismes de contrôle ; le TSCG en fait partie. Bien qu'il s'agisse d'un traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique monétaire, on parle de « pacte budgétaire », car la partie sur la stabilité budgétaire est la seule solide. La partie coordination reste encore malheureusement un vœu pieu. Si on va plus loin dans l'union bancaire, tant mieux, et si on va plus

qui fait donc partie du système européen des banques centrales, demande au gouvernement français « *d'engager des réformes de structure, une réforme du code du travail qui permette plus de flexibilité, de manière à restaurer et à améliorer la compétitivité économique, nous devons faire évoluer notre modèle social qui n'est plus adapté à la compétition mondiale* ». On ne peut pas être beaucoup plus explicite. « *La*



débat existe montre qu'on n'est pas dans l'intangibilité. En réalité, les seuls pays qui vont être touchés par le traité – ce sont d'ailleurs les mêmes qui sont déjà touchés par le pacte de stabilité – sont ceux qui sont en dérapage continu.

**Francis Wurtz** > Effectivement, la troïka – cette invention diabolique – vient de proposer d'assouplir un peu le calendrier de désendettement du Portugal, qui devait arriver à 3 % en 2013. Elle lui concède la possibilité d'en rester à 4,5 %, et 2,5 % l'année suivante. Mais le Portugal est un pays à terre, nous dit son Premier ministre, pourtant le bon élève de la troïka par excellence. Le résultat des fameuses mesures salvatrices, qui devaient permettre de créer les conditions de la croissance et diminuer le déficit, est à l'opposé de ce qu'elles étaient censées produire. Sur la notion de déficit structurel, comme disait la grand-mère de Martine Aubry, « quand c'est flou, y a un loup ». Quel est celui de la France ? Pour le FMI, il était, fin 2011, de 3,4 % du PIB ; pour Bercy, 3,7 % ; pour la Cour des comptes, 3,9 % ; et pour la Commission européenne, 4,1 %. Ça c'est de la rigueur ! Bâtiez un budget sur des données pareilles !

Vous dites que la France n'a pas appliqué le pacte de stabilité pendant plus de la moitié du temps... Mais c'est cette souplesse que le traité vise à rendre impossible par ses mécanismes et ses sanctions automatiques. Et même en cas de circonstances exceptionnelles, ce sera au cas par cas. Le traité dit que, si les faits sont inhabituels, indépendants de la volonté de la partie concernée, on peut autoriser des mesures temporaires pour autant que l'écart temporaire de

Manifestation devant le Parlement à Lisbonne le 15 septembre contre l'augmentation de la part salariale dans les cotisations sociales.  
LEONG/AFP

## Le résultat des mesures salvatrices de la troïka est à l'opposé de ce qu'elles étaient censées produire.

la partie concernée ne mette pas en danger sa soutenabilité budgétaire à moyen terme. Ce ne sera évidemment pas le pays en question qui décidera.

**Yves Bertoncini** > Je l'ai dit, l'équilibre entre rigueur et croissance n'est pas optimal aujourd'hui en Europe, et c'est une litote. Il ne

faut pas oublier que la croissance soutient la croissance, au niveau national, mais aussi au niveau européen. L'Europe ne doit pas être seulement une camisole de force, elle doit avoir une valeur ajoutée positive. Le fameux paquet de 120 milliards qui a été acté au Conseil européen de juin dernier, notamment parce que François Hollande s'est mobilisé sur cette question, va dans la bonne direction. L'Union européenne peut jouer un rôle favorable en débloquant des fonds structurels, en permettant à la BEI de prêter davantage aux économies, en lançant des « project bonds ». Il y a aussi des discussions sur le budget communautaire au mois de novembre ; il faut avancer vers un budget communautaire renforcé et non réduit. La BCE a aussi agi puisqu'on a des taux d'intérêt à leur plus bas niveau historique.

La notion de déficit structurel est floue. Mais les traités souvent sont flous. C'est ce qu'on appelle une ambiguïté constructive. Ça permet de mettre tout le monde d'accord. C'est vendu dans un pays d'une certaine manière, et dans un autre pays d'une autre façon. Flou, pour moi, ça veut dire qu'il y a des marges de manœuvre et d'appréciation.

Les pays dans lesquels la troïka a pu et dû agir étaient à terre avant qu'elle n'intervienne. Je suis plutôt sensible à votre argumentaire sur le fait que la potion est trop amère. Mais on est dans la situation particulière des pays sous programme.

### Avec le mécanisme des sanctions automatiques, est-ce qu'il n'y a pas un déni de démocratie ?

**Yves Bertoncini** > Les sanctions quasi-automatiques, et non pas automatiques, seront prises par le conseil des ministres de l'Union, instance qui représente les États-membres et dans laquelle siègent nos ministres ou nos Présidents et chefs de gouvernement, sur proposition de la Commission. Il n'y a rien de changé de ce point de vue. Ce qui change, c'est la règle de vote. La Commission proposait des sanctions au conseil qui devait les adopter, désormais pour qu'une sanction proposée soit adoptée, il suffit que le conseil ne soit pas en mesure de s'y opposer. C'est ce qu'on appelle la majorité qualifiée inversée. Les pays ne seront plus en position de bourreau, mais en position d'aider le fautif. Il faudra réunir une vingtaine de pays pour s'opposer à une sanction. Ça risque d'être beaucoup plus facile pour la Commission de faire adopter une sanction. Mais il est toujours possible que le conseil s'y oppose. D'ailleurs, c'est ce qui existe déjà depuis la réforme du « six pack », adoptée par le conseil des ministres et le Parlement européen.

**Francis Wurtz** > Je vous mets au défi de rencontrer plus de 2 % des citoyens européens qui ont connaissance du « six pack » ; la démocratie européenne a des questions à se poser. Le traité n'est pas aussi soft que vous le dites sur les questions économiques. L'article 5 établit une corrélation très précise entre la dimension budgétaire et la dimension économique et sociale : « Une partie contractante qui fait l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs doit mettre en place un programme de partenariat budgétaire et économique comportant une description détaillée des réformes structurelles à établir et à mettre en œuvre pour assurer

*une correction effective et durable de son déficit excessif.* » Or, les réformes qui sont jugées à même d'assurer la correction effective et durable du déficit excessif, c'est rendre le coût du travail moins élevé, être moins laxiste en ce qui concerne les droits de départ à la retraite, rendre les licenciements plus faciles, etc. La question n'est pas de plaider davantage de soupleesse, mais de changer de cap. Il y a aujourd'hui un énorme fossé et une crise de confiance gravissime entre les citoyens européens et les institutions européennes, qui atteint même maintenant l'idée européenne – ce que je déplore considérablement. Ce fossé constitue une menace existentielle pour le projet européen, parce qu'on ne peut pas imaginer unir 27 pays dans l'indifférence et l'hostilité des citoyens. Avec le processus en cours, non seulement la politique menée rejette les citoyens

**Yves Bertoncini**

**La Commission pourra dire ce qu'elle veut, mais les États feront ce qu'ils veulent.**

et les peuples très loin du projet européen, mais elle pousse également très loin la centralisation des centres de décision. Celle-ci vise à pérenniser une politique qu'on sait extrêmement impopulaire en la mettant à l'abri des citoyens et des parlements nationaux. Et même des gouvernements, sauf des plus puissants. Là aussi il ne s'agit pas de réviser légèrement l'excès de dérives centralisatrices, il faut changer de cap.

**Yves Bertoncini** > Ce que vous dites sur l'aspect budgétaire est juste : le fait que les sanctions vont être plus faciles donne plus de poids à la Commission quand elle dit « *voilà ce qu'il faudrait faire* ». Mais, là-dessus, les pays ont une obligation de résultat, pas d'obligation de moyen. Ils font absolument ce qu'ils souhaitent. Regardez, François Hollande a annoncé qu'il rétablirait l'équilibre des finances publiques à l'horizon 2017. Lui, c'est même pas 3 %, c'est 0.

**Francis Wurtz** > Comme le traité le veut d'ailleurs...

**Yves Bertoncini** > Il l'a dit clairement dès le début de sa campagne, les Français l'ont élu. Il prend des décisions pour faire ça. C'est démocratique. Je pense qu'il y a 2 % des Français qui connaissent les 60 engagements de François Hollande, mais parmi ce qu'ils avaient entendu il y avait cet engagement pour un déficit zéro. La Commission peut dire ce qu'elle veut, mais la France fait ce qu'elle veut.

**Francis Wurtz** > Sans vouloir dédouaner le gouvernement français de ses responsabilités, notamment des décisions qu'il prend puisqu'il accepte de se soumettre aux orientations européennes, la France ne fait pas ce qu'elle veut. Elle doit satisfaire aux 3 % de déficit public l'an prochain. Et 3 %, selon la Cour des comptes, c'est 33 milliards avec un taux de croissance de 1 %, 38 milliards si c'est 0,5 %, 40 milliards à 0,3 %, prévision qui fait consensus chez les économistes. Et 40 milliards, ce sera quasiment intenable. Non seulement l'UE impose des contraintes lourdes, mais en ne se donnant pas les moyens (de la

BCE) de casser la toute-puissance des marchés financiers vis-à-vis de ses États-membres, elle ne joue pas son rôle. Ce qui conduit Pierre Moscovici à dire que si on bougeait des 3 %, en gros en utilisant le flou du déficit structurel, « *les marchés nous châtieraient* ».

Ce n'est pas parce que les votes au conseil sont en principe publics, que les débats au Parlement sont évidemment publics, que la démocratie est sauve. Tout est fait, pas par inadvertance mais par volonté stratégique, pour éviter une information compréhensible au citoyen et une confrontation d'idées publiques, et donc la vraie démocratie citoyenne. Regardez ! François Hollande, sur TF1, le 9 septembre, a parlé de la crise, du budget. Mais n'a pas dit mot sur le traité.

>**Propos recueillis par Olivier Douyre et Michel Soudais, (avec Florent Lacaille-Albiges)**

## Soutenez Politis, son indépendance et ses projets !

- Pour garantir notre indépendance financière et éditoriale, rare dans le monde de la presse,
- Pour faire connaître notre journal au plus grand nombre et faire circuler nos informations et nos idées,
- Pour enrichir notre contenu rédactionnel et continuer à mener des enquêtes fouillées et des reportages de qualité,
- Pour développer notre site Internet, qui offre des éclairages à chaud et donne accès à plusieurs années d'archives.

## Soutenez l'indépendance de la presse d'information politique et générale !

Grâce à l'association Presse et pluralisme, vous pouvez faire un don à **Politis** et le déduire de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour un don de :	Vous paieriez seulement :	Vous déduirez de vos impôts :
30 €	10,20 €	19,80 €
100 €	34 €	66 €
500 €	170 €	330 €

**Je fais un don de ..... € au profit exclusif de Politis**

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : Presse et pluralisme/Opération Politis

### Je précise mes coordonnées

(afin que Presse et pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt l'année suivant mon versement)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie exclusivement à :

**Presse et pluralisme, TSA 32649, 91764 Palaiseau Cedex**



**Yves Bertoncini : « Avec l'Europe, le Royaume-Uni entretient une logique d'optimisation »**

*La Croix*, 21/11/12

**Contrairement aux pays fondateurs de la construction européenne, Londres a pesé les avantages et inconvénients avant de rejoindre l'UE. Le directeur du groupe de réflexion *Notre Europe – Institut Jacques Delors*, Yves Bertoncini analyse l'évolution des liens entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.**

**Pourquoi le Royaume-Uni entretient-il des relations si complexes avec l'Union européenne ?**

Yves Bertoncini : Le Royaume-Uni est une île, qui a été à la tête d'un empire, a toujours regardé vers le large, a des intérêts spécifiques et une relation propre avec les États-Unis. Cette dimension impériale est aussi fondée de longue date sur l'économie et sur la finance. C'est aujourd'hui le pays de l'Union qui commerce le moins avec les autres États membres.

Il réalise plus de la moitié de ses échanges avec des pays qui n'appartiennent pas à l'UE. C'est significatif. Cela explique qu'il n'a pas rejoint l'Union à ses débuts. Mais dès qu'il a constaté que la construction européenne partait sur de bons rails, il a demandé à y entrer. Il s'est ainsi retrouvé dans la position actuelle, un pied dans l'Union, un pied au dehors.

**Considérez-vous que le Royaume-Uni applique une logique utilitariste avec l'UE ?**

Oui, c'est ce que j'appelle la logique d'optimisation. Lorsque l'on considère les liens entre l'UE et les États membres, il y a quatre logiques. Celle de la projection, appliquée par la France, qui veut être, avec l'UE, la grande puissance qu'elle ne peut plus être seule. Une logique de rédemption, qui concerne l'Allemagne, qui cherche à se racheter de son passé.

Une logique de sublimation, s'appliquant aux pays qui ont connu une expérience politique douloureuse, comme le Portugal et l'Espagne hier, les pays d'Europe centrale plus récemment, pour lesquels l'adhésion à l'UE a représenté un objectif cardinal permettant une amélioration politique et économique.

Et il y a la logique d'optimisation, qui est celle de la Suède, du Danemark, de la Finlande ou du Royaume-Uni. Ces pays n'ont pas été membres de l'UE dès ses débuts alors que, en tant que démocraties, leur situation politique leur aurait permis d'y entrer. Leur démarche d'adhésion n'a pas été passionnelle. Ils se sont au contraire posé la question de manière rationnelle, en mesurant les avantages et les inconvénients. Cela se traduit aujourd'hui par les dérogations dont bénéficient certains d'entre eux, comme le rabais britannique sur le budget de l'UE.

**L'euroscepticisme, aujourd'hui, outre-Manche tient-il seulement à la classe politique au pouvoir ou est-il ancré dans le pays ?**

Si l'on regarde les sondages, c'est certain, l'opinion britannique est la plus eurosceptique d'Europe. Une partie de la presse s'en donne à cœur joie. Mais ce sentiment est plus ou moins exploité politiquement. Il y a un climat de crise au Royaume-Uni, le pays est en grande difficulté économique et financière, et il est pratique de détourner l'attention sur l'UE.

**Mais le Royaume-Uni n'est-il pas plus proche d'une sortie de l'UE que d'habitude ?**

J'ai rencontré des hauts fonctionnaires britanniques. Aucun d'entre eux ne m'a dit cela. Mais pour ce qui concerne l'Union économique et monétaire, ils ne veulent pas aller plus loin dans la solidarité comme dans le contrôle. C'est pour cela que le Royaume-Uni n'a pas signé le traité budgétaire.

Il en va de même pour le projet d'union bancaire. Et il n'est pas plus surprenant que Londres refuse la taxe sur les transactions financières. Cela ne signifie pas que l'on se dirige vers une sortie du Royaume-Uni. En revanche, l'on va peut-être vers une renégociation de certaines clauses qui lient ce pays à l'UE. Ce qui va jouer, c'est la situation de la zone euro dans deux ou trois ans. Plus elle sera attractive, moins le Royaume-Uni voudra s'en éloigner.

*Recueilli par Marianne Meunier*

## **Yves Bertoncini dans La Croix : "L'Union européenne reste un exemple de réconciliation durable"**

le 10 Décembre 2012 à 09:56



A l'occasion de la remise du Prix Nobel de la Paix à l'UE, [Yves Bertoncini](#), notre directeur, analyse pour le journal [La Croix](#), le 10 décembre 2012, la portée du Prix Nobel de la Paix pour les Européens.

### **Yves Bertoncini, directeur du groupe de réflexion Notre Europe – Institut Jacques Delors**

#### **La Croix : Les Européens ont-ils compris le choix du comité Nobel ?**

**Yves Bertoncini :** Le comité Nobel a déjà expliqué les raisons de son choix, mais sa voix a été couverte par les critiques. [La cérémonie](#) d'aujourd'hui sera certainement pour ses membres l'occasion de faire un peu de pédagogie. Ce concert de critiques est néanmoins compréhensible. Trois raisons expliquent pourquoi les Européens n'ont pas toujours compris l'attribution du prix Nobel de la paix à l'UE. La première est conjoncturelle. Elle tient à la crise de la zone euro, qui a donné lieu à des stéréotypes ineffables, comme « les Grecs sont paresseux ». En apparence, ces stéréotypes ont ébranlé la solidarité entre les membres de l'Union. L'attitude de l'UE en Grèce a aussi donné lieu à certaines critiques des institutions européennes, que je peux comprendre, mais cela ne doit pas remettre en cause le fait que la construction européenne ait apporté la paix. Dire que pour ces raisons, l'UE ne mérite pas le Nobel de la paix, c'est comme dire qu'un acteur n'aurait pas dû recevoir un Oscar parce qu'il est mauvais musicien !

#### **Quelles autres raisons expliquent cette incompréhension ?**

Une autre raison est structurelle. Dans les pays d'Europe du Nord, ce n'est pas l'Union européenne qui a apporté la paix ou la démocratie... Elles existaient déjà avant l'adhésion. Il y a donc une forme de scepticisme, de moindre enthousiasme. À l'inverse, pour des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne, ceux qui ont adhéré en 2004 (*en particulier les pays qui étaient sous le joug soviétique, NDRL.*), et qui ont connu des expériences politiques douloureuses, l'Union européenne rime davantage avec paix, réconciliation, droits de l'homme, démocratie. Dans ces pays, l'attribution du prix Nobel de la paix à l'Union peut être perçue de manière plus positive. Enfin, une autre raison tient au fait que la paix est considérée comme un acquis, comme l'air que l'on respire, surtout chez les jeunes générations.

#### **L'Union européenne reste-t-elle considérée comme un modèle dans le monde ?**

Quand, de l'extérieur, vous observez ce qui se passe au sein de l'UE, vous constatez que les Européens se querellent. L'image de l'Europe est incontestablement affaiblie. J'étais néanmoins en Serbie récemment et le premier ministre citait en exemple la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), créée après la déclaration Schuman, qui date de 1950, soit cinq ans après fin de la Seconde Guerre mondiale. Il disait : « *Nous, cela fait vingt ans qu'on a fini la guerre et on n'est toujours pas capable de se parler !* » L'Union européenne reste un exemple de réconciliation durable. L'Union africaine a essayé de se calquer sur elle. Et au Moyen-Orient, ils cherchent leur CECA.



## **Yves Bertoncini invité de La République du Mouv' "L'UE mérite-t-elle le prix Nobel de la Paix?"**

[Yves Bertoncini](#), notre directeur, est l'invité le 10 décembre 2011 de La République du Mouv', l'émission de la radio [Le Mouv'](#) et répond à la question: "L'UE mérite-t-elle le prix Nobel de la Paix?"

**Interventions médiatiques dans l'Union  
Européenne**

**2012**